



L'Essonne

Située à 26 km de Paris, Évry est le chef-lieu du département de l'Essonne, officiellement créé le 1^{er} janvier 1968. La cité poursuit son développement et son renouvellement urbain autour d'un centre-ville caractérisé par sa mairie et par la seule cathédrale construite en France au XX^e siècle.

Département francilien de la grande couronne, l'Essonne est caractérisée par un étagement territorial important, des portes de l'agglomération parisienne au nord, densément urbanisées, au parc naturel régional du Gâtinais au sud, essentiellement rural. Riche d'une ambition d'attractivité et de compétitivité de niveau mondial avec le plateau de Saclay, l'Essonne, qui bénéficie d'une importante croissance démographique, compte également des territoires plus fragiles, notamment à Grigny ou à Corbeil-Essonnes,

classés quartiers prioritaires de la politique de la ville. « À cette diversité des composantes territoriales doit répondre une capacité d'anticipation, d'adaptation et de réactivité des services de l'État, assure Jean-Benoît Albertini, préfet de l'Essonne. Sécurité, prévention des risques, rénovation urbaine, emploi, etc. : les services publics du département se mobilisent pour accompagner de très nombreuses initiatives pour un développement économique et social équilibré, au profit de tous ses territoires et de leurs habitants ».

Repères

- Superficie : 1 804 km²
- Nombre d'habitants : 1 276 233 (au 1^{er} janvier 2015, source INSEE) ;
- Densité de la population : 707 habitants au km²
- Trois arrondissements : Évry, Palaiseau et Étampes ;
- 196 communes et 10 intercommunalités.

Reportage :

Frank Canton, Jacques Prévot
et Richard Wawrzyniak

Photographe MI/DICOM :
Francis Pellier (sauf mention spéciale)



Le plateau de Saclay représente 8 % des emplois en Île-de-France, avec des entreprises à forte notoriété, comme ici le centre de recherche d'EDF.

Un sous-préfet œuvre pour la future Silicon Valley française

« Quand on arrive sur ce territoire, on est immédiatement frappé par son caractère exceptionnel. » Abdel Kader Guerza, sous-préfet de Palaiseau, est enthousiaste. En matière économique, le plateau de Saclay rassemble pas moins de 430 000 emplois pour une population de 300 000 habitants, soit 8 % des emplois en Île-de-France, un taux de chômage de moins de 6 % et des entreprises à la forte notoriété : Carrefour, Thalès, Danone, CEA, EDF, etc. « Le projet du plateau de Saclay, l'une des déclinaisons du déploiement du Grand Paris, est hors du commun, nous avons

à réussir le développement d'un des premiers pôles mondiaux en termes de recherche, d'enseignement et d'innovation. » Le plateau de Saclay, c'est aussi un projet de plus de 1 300 000 m² de locaux d'enseignement, de bureaux et de logements à construire d'ici 2 020 sur un territoire de 7 700 hectares, la réunion de près de 15 % des effectifs de la recherche française, des universités tournées vers la recherche, des grandes écoles d'ingénieurs et de management, des organismes de recherche nationaux, etc.

À la croisée des chemins

Le projet s'appuie sur un engagement financier fort de l'État, à hauteur de cinq milliards d'euros. « C'est dire si les enjeux sont forts et nécessitent un pilotage permanent des services de l'État, appuie le sous-préfet. Le préfet de la région d'Île-de-France effectue le pilotage général stratégique des projets à vocation nationale dans ce dossier. Le préfet de l'Essonne joue un rôle indispensable dans la mise en lien, l'organisation de la fluidité entre acteurs. C'est un facilitateur. Il a, entre autres exemples, la responsabilité de

la zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF), soit la moitié du territoire du plateau, préservée et rendue impénétrable aux autres activités, maintenant un équilibre entre développement économique et sauvegarde de l'environnement. » Le sous-préfet de Palaiseau travaille, quant à lui, à la croisée de tous ces chemins, entre l'État, les élus, les administrés et les entreprises. « La sous-préfecture essaie d'être cette maison, au cœur du plateau de Saclay, qui doit être ouverte à tous, de manière à ce que chacun s'y retrouve, des acteurs du développement au monde associatif, en passant par les habitants. C'est une chance extraordinaire pour un sous-préfet que d'accompagner un tel projet, d'être la porte d'entrée des différents protagonistes, de contribuer au succès d'une telle dynamique. »

R.W.



Le plateau de Saclay prévoit plus de 1 300 000 m² de locaux d'enseignement, de bureaux et de logements à construire d'ici 2020 sur un territoire de 7 700 hectares.

L'Essonne en mode cluster

Trois clusters ont récemment vu le jour dans l'Essonne. « La préfecture a vraiment poussé à la création de ces clusters car, dans un contexte fortement concurrentiel, la mise en réseau des acteurs économiques, académiques et publics locaux autour d'une même thématique est indispensable pour la conquête de nouveaux marchés », explique Vincent Loubet, directeur de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial. « L'État a un véritable rôle d'impulsion en la matière », poursuit Grégory Der Sarkissian, chef du bureau de l'appui aux territoires. Nous identifions les atouts du territoire, les différents acteurs et nous essayons de les fédérer autour d'un projet commun. Et pour le mettre sur les rails,

l'État apporte à chaque fois des financements. » Premier cluster à voir le jour, Drones Paris Région est installé depuis 2016 à Brétigny-sur-Orge, sur l'ancienne base aérienne 217. Le projet est d'ailleurs inscrit au contrat de reconversion du site. « Nous avons travaillé sur la mission de préfiguration avec les collectivités et apporté des financements indispensables à l'émergence du projet », précise Vincent Loubet. Ce cluster, dont l'objectif est de favoriser le développement et la structuration de la filière drone en Ile-de-France, rassemble aujourd'hui une cinquantaine de membres. Le cluster C19 lancé à Évry en 2016 intervient quant à lui dans le domaine des jeux vidéo et de la réalité augmentée. « Créé autour de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise, il rassemble déjà une quinzaine de start-up.



Premier cluster à voir le jour, "Drones Paris Région" est installé depuis 2016 à Brétigny-sur-Orge, sur l'ancienne base aérienne 217.

Nous avons apporté 1,4 million d'euros pour la réhabilitation de locaux, dans le cadre du contrat national de la Porte sud du Grand Paris. » Enfin, le cluster Grand Paris Sport, qui s'est fixé pour objectif de faire « émerger des solutions nouvelles et accélératrices de développement pour le sport français », s'est

installé à Évry en 2017. « L'idée consistait, toujours en s'appuyant sur les forces de ce territoire, à créer un pôle d'excellence autour du sport et de la santé, profitant de la dynamique née autour des JO de 2024 », indique Grégory Der Sarkissian.

F.C.

Une nouvelle sous-préfecture à Saclay

Dans les cartons depuis plusieurs années, le projet d'une nouvelle sous-préfecture sur le plateau de Saclay entre dans sa phase de concrétisation. « Pour accompagner le développement extraordinaire de ce territoire essonnien, il fallait en effet que les services de l'État s'y inscrivent pleinement, durablement », revendique le sous-préfet de l'arrondissement de Palaiseau, Abdel Kader Guerza. Située au cœur du quartier polytechnique de Saclay, la nouvelle sous-préfecture de 1 500 m² accueillera, outre le guichet d'accueil des talents étrangers (voir infra), l'ensemble des services administratifs de l'arrondissement : bureau de

la coordination interministérielle des politiques publiques et de l'ingénierie territoriale, et bureau des services à la population. « À ce titre, avec un dispositif physique complètement repensé, la nouvelle sous-préfecture offrira des conditions d'accueil des usagers plus ouvertes, plus fluides et plus confortables », se réjouit le sous-préfet qui souligne que l'actuelle sous-préfecture, construite en 1969 et aujourd'hui vétuste, n'est plus adaptée à ces missions. Après le choix définitif, en octobre prochain, du cabinet d'architectes qui sera retenu, les travaux débiteront au début de l'année 2020, pour une livraison à l'automne 2021.

J.P.

Le GATE, une « porte d'entrée » multiservice pour les étrangers de Paris-Saclay

Le « guichet d'accueil des talents étrangers » (GATE), véritable « porte d'entrée » de la France aux étudiants, scientifiques et salariés internationaux, centralise l'ensemble des services pour leurs démarches d'installation. « L'accueil de ces étudiants et chercheurs étrangers est un enjeu majeur pour le rayonnement universitaire et scientifique du plateau de Saclay », assure le sous-

préfet de Palaiseau, Abdel Kader Guerza, associé à cette démarche innovante avec les universités de Paris-Saclay, Paris-Sud, les établissements d'enseignement supérieur, Science Accueil, mais aussi les opérateurs concernés que sont la caisse primaire d'assurance maladie, la CAF, le CROUS, la RATP, les mutuelles étudiantes, Pôle Emploi et Campus France. « C'est une condition essentielle à l'attractivité et à la réussite de cette opération d'intérêt national visant à créer sur le site du plateau de Saclay un campus de rang mondial. » Si les étudiants et

chercheurs étrangers représentent aujourd'hui 23 % de la population totale de l'université de Paris-Saclay, leur nombre devrait considérablement évoluer dans les années à venir compte tenu d'un projet de concentration de grandes écoles sans égal. « L'ouverture du GATE lors de cette rentrée universitaire permettra d'accomplir, en un seul lieu, toutes les démarches administratives et pratiques liées à une installation, et notamment la délivrance des titres de séjour », se félicite le sous-préfet de Palaiseau qui accueillera dans ses murs

cette structure originale pour laquelle il mettra à disposition un espace spécifique et des personnels dédiés. Pour Abdel Kader Guerza, « le GATE fait converger les forces des différents acteurs pour une même cause : réduire l'itinéraire de la mobilité et procurer en un lieu unique et en un minimum de temps toutes les solutions afin d'obtenir les sésames nécessaires à la vie en France ». Dans le cadre de cet accueil, la sous-préfecture de Palaiseau a traité 2 500 dossiers en 2017, et pas moins de 1 600 demandes pour le seul mois de mai 2018, prémices d'un succès assuré.

J.P.



En Essonne, soutenus par le contrat d'intérêt national de la Porte Sud du Grand Paris signé en juin 2016, le logement et le cadre de vie participent à l'attractivité du territoire.

Un accompagnement à la carte

Dans un département fortement contrasté, la préfecture de l'Essonne et les services de l'État ont fait de l'accompagnement des projets de développement territorial une priorité.

Un pacte pour la Porte sud du Grand Paris

Entre un nord qui se structure autour de la métropole du Grand Paris et du plateau de Saclay et un sud marqué par la ruralité, « le centre de l'Essonne se trouve dans une situation de concurrence territoriale très forte au sein du département, mais également avec le reste de l'Ile-de-France », résume Mathieu Lefebvre, secrétaire général de la préfecture de l'Essonne. Et face à cette concurrence, ce territoire a le désavantage de cumuler plusieurs handicaps : « La concentration des difficultés sociales dans les quartiers populaires ne joue pas en la faveur du territoire ». Autre

point sensible : les transports en commun, et notamment les problèmes de liaison entre Paris et le département. « À l'ouverture du RER D, Évry était à 30 minutes de la gare de Lyon, le parcours dure aujourd'hui 40 à 45 minutes, car la ligne, qui était censée transporter 350 000 voyageurs par jour, est à l'heure actuelle empruntée par 650 000 personnes. Le trafic pourrait même atteindre 900 000 usagers en 2025. Ces facteurs constituent donc un frein considérable à l'attractivité du territoire, que ce soit pour les particuliers ou les acteurs économiques. » Pour éviter que le centre Essonne ne devienne le « ventre mou » du département, et puisse au contraire s'affirmer comme un

véritable pôle métropolitain majeur en Ile-de-France, un contrat d'intérêt national de la Porte Sud du Grand Paris a été signé en juin 2016 entre l'État, la région, les départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne et les agglomérations Grand Paris Sud et Cœur d'Essonne. « Il s'agit d'un pacte territorial, autour de grands projets structurants, qui entend répondre aux difficultés endémiques de ce territoire, en s'appuyant sur ses atouts et potentialités, comme son bassin de population, son dynamisme, sa disponibilité foncière unique à 30 kilomètres de Paris, ses richesses naturelles et ses infrastructures routières. » Conclu pour une durée de cinq ans renouvelable, le

contrat repose sur quatre champs d'intervention : l'amélioration de l'offre de transports, le développement économique, le logement et le cadre de vie. « Pour financer les actions prévues, l'enveloppe s'élevait en 2017 à quinze millions d'euros. Elle est de huit millions cette année. Ces financements apportés par l'État fonctionnent comme des leviers fédérateurs. » Quant aux résultats, ils sont d'ores et déjà visibles. « Nos efforts en matière de financement et d'accompagnement de projets ont déjà permis d'attirer Amazon (1 000 CDI) et East Balt (500 CDI). »

F.C.



Amazon, le leader mondial du commerce en ligne, a installé le plus grand centre de logistique de France - 31 hectares - sur l'ancienne base aérienne de Brétigny-sur-Orge

Renaissance économique après la fermeture de la base 217

Une page s'est tournée en 2012 pour l'Essonne, avec la fermeture de la base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge. « Le ministère des Armées a conservé une partie du site pour l'Institut de recherche biomédicale des armées, ainsi que des pistes pour l'opération Sentinelle et la préparation du 14 juillet, mais 550 hectares sur une emprise totale de 750 ont été restitués au domaine civil », précise Vincent Loubet, directeur de la coordination des politiques publiques et de l'appui

territorial à la préfecture. Cette cessation d'activité s'est accompagnée d'un contrat de redynamisation des sites de la Défense (CRSD) signé en mars 2012. « Le départ des militaires constitue toujours un traumatisme pour un territoire, mais les collectivités locales et les services de l'État ont rapidement saisi l'opportunité d'une telle emprise à proximité de Paris pour son développement économique. Une enveloppe de 4,4 millions d'euros a été consacrée au financement de dix actions qui vont de l'aménagement de voirie à la création de zones d'activité économique. » Les services de l'État et

les collectivités locales ont même connu quelques succès retentissants, comme l'implantation d'Amazon. « Dix-huit mois de travail, avec notamment de lourdes problématiques de voirie ou de dépollution. Nous étions vraiment en mode projet, car Amazon nous mettait la pression pour avoir son permis de construire dans les temps, avec le risque permanent qu'ils décident de s'installer ailleurs ». « La préfecture et les services de l'État ont montré à cette occasion qu'ils étaient capables de répondre aux impératifs posés par une grande entreprise », se félicite Grégory Der Sarkissian, chef du bureau

de l'appui aux territoires. Il est vrai que l'enjeu était de taille : « Amazon a investi 450 millions de dollars dans cette opération et créé 1 000 emplois, résume Vincent Loubet. Ce qui fait qu'aujourd'hui, avec l'arrivée d'Amazon et d'autres acteurs économiques, nous avons pratiquement compensé les 2 500 pertes d'emplois liées au départ des militaires ». Outre Amazon, le site a vu se développer un certain nombre d'activités (Download festival, cluster drone, tournages de films...) et des projets d'envergure comme le pôle régional d'agriculture biologique ou un pôle régional sécurité-défense sont à l'étude.

F.C.

Des contrats de partenariat pour l'Essonne rurale

Six contrats de ruralité ont été signés entre l'État et les intercommunalités rurales de l'Essonne entre la fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017. « Si le département renvoie une image essentiellement urbaine, il faut savoir que le sud du territoire connaît les mêmes problématiques que des départements ruraux de province, en matière d'accessibilité, d'attractivité, de mobilité, d'accès à l'emploi ou aux équipements, explique Vincent Loubet, directeur de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial à la préfecture. Ces

difficultés sont à l'origine d'un sentiment de déclasserment et d'abandon de la population. Les contrats de ruralité ont donc pour ambition de répondre aux attentes de ces populations, selon le principe d'égalité des citoyens et des territoires. » Deux millions d'euros sont dégagés chaque année dans l'Essonne, au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local, afin de financer, comme l'explique Vincent Loubet, « des projets véritablement structurants, comme des maisons de santé pluri-professionnelles, des maisons de services au public, des rénovations de stades, d'écoles ou le réaménagement autour des gares ». Mais l'intervention de l'État ne se résume pas à un soutien financier ponctuel.



« Il ne s'agit surtout pas de procéder à un saupoudrage. Les actions engagées dans le cadre de ces contrats doivent être structurantes. Nous y veillons en accompagnant les collectivités locales sur chaque projet, de leur définition à leur réalisation ». « Nous leur fournissons un véritable appui en termes d'ingénierie et d'expertise, poursuit Grégory Der Sarkissian, en veillant à ce que ces collectivités aient une

véritable approche collective des projets, qu'un équipement sportif par exemple soit utilisé par plusieurs collèges. Le préfet de l'Essonne est très attaché à cette vision territoriale de l'action publique. L'alliance des territoires est selon lui essentielle, et l'État doit veiller à ce que l'investissement d'un euro sur une partie du territoire bénéficie à d'autres parties. »

F.C.



Un accompagnement sur mesure pour la création de la commune nouvelle Évry-Courcouronnes

Le 1^{er} janvier 2019, l'État portera sur les fonts baptismaux la commune nouvelle d'Évry-Courcouronnes. « Forte de 67 650 habitants, ce sera la première commune nouvelle d'importance en Essonne », souligne Laurence Boisard, directrice des relations avec les collectivités locales (DRCL) à la préfecture du département, à la manœuvre pour accompagner ce projet territorial d'envergure. Annoncée en janvier dernier lors de leurs vœux à leurs administrés, les maires des deux communes d'Évry et de Courcouronnes ont rappelé que la fusion de leurs collectivités répondait à un enjeu de développement historiquement, économiquement et sociologiquement cohérent, issu de la ville nouvelle créée avec le département en 1965. « Avec des territoires très imbriqués et des caractéristiques socio-démographiques très proches, il était logique que les deux communes se réunissent », reconnaît la directrice des relations avec les collectivités locales, qui souligne l'importance des projets que partagent les deux villes, notamment en matière d'éducation avec la création future d'écoles bilingues.

Une mission de préfiguration

Concrètement, la phase préparatoire de travail sur le projet de rapprochement a été principalement menée dans le courant de l'année par les directions générales des services (DGS) des deux communes, avec la mise en place d'une mission de préfiguration. En parallèle, une concertation a eu lieu avec les habitants, les personnels des deux collectivités et leurs représentants. « Le rôle de la

préfecture a été d'accompagner et de faciliter les travaux de la mission de préfiguration en lui offrant un guichet unique pour l'accès aux différents services de l'État concernés. Ce guichet unique est assuré par le bureau des structures territoriales de

la DCRL pour apporter aux collectivités les réponses aux questions relatives aux aspects techniques, juridiques, financiers et administratifs de la fusion », souligne Laurence Boisard. Après les délibérations concordantes que prendront

à l'automne les deux conseils municipaux visant à la création de la commune nouvelle, cette réforme territoriale sera entérinée par un arrêté préfectoral.

J.P.



À l'issue des prochaines élections municipales, un nouveau conseil municipal de 53 membres élira le maire de la commune nouvelle. Les élus siègeront dans l'actuelle mairie d'Évry.

Rénovation urbaine : une nouvelle étape aux Tarterêts

Pas moins de 200 millions d'euros ont été investis dans le quartier des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, depuis 2004, dans le cadre du plan national de rénovation urbaine. Et une nouvelle étape a été franchie le 20 mars 2017, avec la signature par l'ensemble des partenaires institutionnels du territoire, sous la houlette du préfet de département, du protocole de préfiguration du « nouveau programme national de renouvellement urbain » du quartier des Tarterêts, qui bénéficie en outre du dispositif « quartiers de reconquête républicaine » dans le cadre de la police de sécurité du quotidien (PSQ). Les principaux objectifs de ce programme d'envergure sont de poursuivre le désenclavement, d'augmenter la mixité sociale et de tendre à



« Quartier de reconquête républicaine », les Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, bénéficie de la réhabilitation et de la reconstruction de nombreux logements dans le cadre du « nouveau programme national de renouvellement urbain ».

la labellisation en éco-quartier. « La phase de préfiguration du projet urbain est désormais bien engagée, se félicite le préfet délégué pour l'égalité des chances, Alain Bucquet, en charge du suivi des politiques de la ville dans le département. Le protocole a en effet permis de lancer une phase d'étude ainsi que le démarrage anticipé de la démolition des

tours Haut-Blum, soit 248 logements sur les 773 que le programme prévoit de démolir. » À l'heure actuelle, le projet présenté par la ville prévoit 358 logements sociaux reconstruits sur site. « Le volume d'accession privée serait quant à lui de 700 logements environ, précise Alain Bucquet, ce qui constitue un point positif pour le projet. »

Par ailleurs, « l'implantation d'équipements publics modernes tels que des gymnases, des écoles et des maisons de quartier a déjà permis de changer complètement la physionomie des Tarterêts, et remporte l'adhésion de ses habitants », souligne-t-il.

J.P.

Des actions innovantes pour l'emploi

Parmi les politiques publiques déployées en Essonne au profit du développement économique et du rééquilibrage des territoires, l'État s'investit tous azimuts dans des dispositifs innovants en faveur de l'emploi. Les jeunes sont les premiers visés, notamment à travers l'opération « Tremplin pour l'Emploi ». « Il s'agit d'un dispositif destiné au public le plus éloigné de l'emploi, proposant une solution d'accompagnement concrète », explique Alain Bucquet, préfet délégué pour l'égalité des chances. Cette opération offre la possibilité à des jeunes – issus essentiellement des quartiers prioritaires de Corbeil-Essonnes – d'intégrer un accompagnement collectif à temps plein pendant quatre semaines, l'objectif étant de remettre ces jeunes



« À diplôme, âge et parcours équivalents, il est plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants de certains quartiers de la République. »

dans une dynamique tout en s'appuyant sur les dispositifs de droit commun existants. « Porté par des associations de prévention spécialisées dans l'accompagnement social des jeunes, « Tremplin pour l'Emploi » permet une prise en charge adaptée à un public cumulant les difficultés, en offrant une plus grande disponibilité des interlocuteurs et un rapprochement entre les jeunes et la structure », se félicite le préfet délégué pour l'égalité des chances.

Autre dispositif, celui des « Emplois francs » : il permet de répondre aux discriminations territoriales en favorisant l'accès des résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville à l'emploi durable. « À diplôme, âge et parcours équivalents, il est plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants de certains quartiers de la République, déplore Alain Bucquet. C'est pourquoi le gouvernement expérimente dans 194 quartiers prioritaires, dont le territoire

du Grand Paris Sud-Seine-Essonnes-Sénart, englobant Évry et Grigny, cette aide financière de 5 000 euros pendant trois ans, versée à toute entreprise du territoire national pour l'embauche en CDI, ou de 2 500 euros pendant deux ans pour un CDD d'au moins six mois d'un demandeur d'emploi résident dans ces quartiers ». À ce jour, une trentaine de dossiers ont déjà abouti dans le département.

J.P.



© José Rodas - DCOM

En janvier 2018, d'importantes inondations ont touché une vingtaine de communes de l'Essonne.

S'adapter pour faire face aux crises

Face aux crises climatiques et aux menaces potentielles, l'Essonne ne cesse d'optimiser ses procédures, ses outils et de renforcer les compétences de ses agents.

L'Essonne a été particulièrement concernée par les crises en début d'année. Après les inondations qui ont touché une vingtaine de communes fin janvier, le département a été confronté du 6 au 9 février à un épisode neigeux particulièrement rude qui a notamment eu pour conséquence le blocage de certaines routes et la prise en charge de 900 personnes par les services de l'État. « Notre centre opérationnel départemental (COD) ne sent pas la poussière, je peux vous l'assurer, avertit Alain Charrier, directeur de cabinet du préfet de l'Essonne, nous l'ouvrons en moyenne une fois par semaine lors d'événements, de crises ou à l'occasion d'exercices. » Certes les événements n'ont pas tous l'ampleur des crises du début d'année, mais l'Essonne, de par sa configuration, sa position, la densité de sa population et de son réseau routier, réclame une vigilance permanente. D'autant plus que la gestion

de crise est devenue une mission sensible et complexe : « Il y a quelques années, une approche généraliste de la crise fondée sur de grands principes suffisait. Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui. De véritables métiers de la crise ont émergé. Il est indispensable en cas de crise lourde de pouvoir s'appuyer en préfecture sur des personnes maîtrisant par exemple la cartographie ou d'autres ayant une connaissance fine des infrastructures routières et des déplacements ». Et pour une montée en compétence individuelle et collective, rien de tel que l'entraînement. Roland Nihouarn, chef du bureau de la défense et de la protection civile, organise ainsi chaque semaine un exercice avec son équipe. « Il ne s'agit pas de gros exercices, précise Alain Charrier. Certains ne durent qu'un quart d'heure et peuvent porter sur un point particulier. »

Des drones pour orienter la circulation

Outre « la compétence, la connaissance et la capacité d'interagir en situation de crise », Alain Charrier souligne l'importance des outils, « surtout ceux qui nous permettent de savoir ce qui se passe sur le terrain. Il peut s'agir d'outils très simples comme un annuaire parfaitement à jour, mais nous devons également prendre en compte des moyens beaucoup plus modernes et sophistiqués. Ainsi, lors des inondations de 2016, nous n'avions pas la vision instantanée de ce qui se passait sur le terrain. Nous avons donc fait l'acquisition, avec d'autres administrations, de deux drones professionnels. Lors des dernières inondations, ils nous ont permis de disposer d'informations essentielles en temps réel et d'orienter les flux de circulation en fonction de l'évolution de la crue ».

Autre enjeu : améliorer la communication et diffuser l'information. « Le développement des réseaux sociaux a favorisé l'émergence et la diffusion de rumeurs et de fausses informations. Il est aujourd'hui indispensable de surveiller en permanence ce qui s'échange sur les réseaux sociaux afin de contrer toute fausse information. L'association Visov (volontaires internationaux en soutien opérationnel virtuel), avec qui nous avons passé une convention il y a deux ans, est de ce point de vue extrêmement précieuse. Elle nous informe immédiatement de ce qui circule sur les réseaux sociaux. Nous nous sommes également rapprochés de la société qui produit l'application mobile de navigation GPS, WAZE, proposant une cartographie modifiable par les utilisateurs. Nous leur communiquons ainsi des informations fiables sur les différentes fermetures de route et l'état du trafic. »

F.C.

Quand l'Essonne fait la fête

L'Essonne accueille chaque année deux manifestations festives d'importance : le meeting aérien de Cerny-La Ferté-Alais en mai, et le Download Festival de musique rock sur l'ancienne base 217, en juin. « Ces événements rassemblent un public nombreux - 30 000 personnes sur deux jours pour le meeting aérien et 150 000 sur quatre jours pour le Download -. Les dispositifs de sécurité mis en place sont néanmoins traditionnels, reposant avant tout sur une collaboration étroite entre les organisateurs et les services de l'État », souligne Alain Charrier, directeur de cabinet du préfet de l'Essonne. Si la procédure est désormais bien rodée en ce qui concerne le meeting aérien, puisqu'il s'agissait cette année de la 46^e édition, le Download n'en est qu'à sa deuxième édition en Essonne. « Nous



Les forces de sécurité et les services de secours du département étaient mobilisés pour le Download Festival à Brétigny-sur-Orge, en juin dernier.

avons cependant pu compter dès la première année sur un organisateur extrêmement professionnel et rompu à l'organisation de telles manifestations. Pour assurer la sécurité à l'intérieur du site, il s'appuie notamment sur une société qui intervient sur de nombreux grands événements sportifs ou culturels français. Il faut bien admettre que nous n'avons rien à leur apprendre en la matière et qu'au contraire, leur expérience nous est

largement profitable. » La tenue de ces deux événements mobilise fortement la préfecture et les services de l'État dans les grandes largeurs. Sur le meeting aérien, plus de 150 personnes du BDPC de la préfecture, de la DIDSIC, du SAMU, du SDIS, de la gendarmerie, de la police et des armées ont participé au dispositif de secours autour de la sous-préfète d'Étampes, installée au poste de

commandement opérationnel. Pour le Download, les forces de sécurité et les services de secours étaient également présents autour du site durant les quatre jours. « Nous sommes positionnés en cas de problèmes graves, mais les principales difficultés que nous rencontrons, hormis quelques malaises, états d'ébriété ou vols, concernent des problèmes de circulation routière. »

F.C.

Aide à la décision pour les événements

Afin d'optimiser le traitement des dossiers de sécurité de rassemblement, la préfecture de l'Essonne a mis en place sur son site internet, il y a deux ans, un outil interactif à destination des maires du département. Cette « fiche d'évaluation des dispositifs » constitue un outil d'aide à la décision pour les élus organisant un événement festif, sportif, culturel ou cultuel dans leur commune. « Après avoir rempli la fiche, ils savent immédiatement

s'il est nécessaire d'élaborer un dossier de sécurité, explique Roland Nihouarn, chef du bureau de la défense et de la protection civile. Ils nous font ensuite remonter le dossier que nous examinons avec les forces de police ou de gendarmerie et le SDIS. » L'outil permet ainsi à la préfecture d'avoir connaissance de l'ensemble des événements qui se déroulent dans le département, même ceux qui ne nécessitent pas de dossier de sécurité.

F.C.

Bientôt un nouveau COD

Lors des inondations de juin 2016 qui ont tragiquement touché le département de l'Essonne, les neuf jours et nuits passés par les représentants des services de l'État concernés dans le centre opérationnel départemental (COD) ont été particulièrement éprouvants. « Installé au cœur de la préfecture - un bâtiment de 1971 en béton brut -, vétuste et sans fenêtre, le COD de l'Essonne n'était plus adapté aux besoins d'intense mobilisation qu'exigeait la situation », reconnaît Roland Nihouarn, chef du bureau de la défense et de la protection civile au cabinet du préfet. Une réflexion sur la réalisation d'un nouveau COD avait déjà été initiée quelques mois avant ces crues.

La situation a alors confirmé la nécessité d'un tel projet. Un appel d'offres a donc été lancé pour concevoir et réaliser cette nouvelle infrastructure, plus ergonomique et ouverte sur l'extérieur. « Avec une meilleure acoustique, une climatisation performante, des outils informatiques et des moyens de communication modernisés, le nouveau COD de la préfecture de l'Essonne permettra dorénavant à tous les acteurs de la crise de travailler dans les meilleures conditions, suivant un agencement des espaces optimisé », se réjouit Roland Nihouarn. La livraison du nouveau COD est prévue pour la fin de l'année 2018.

J.P.



« Renouer une relation étroite avec la population est indispensable dans la proximité au quotidien ». Ici, une patrouille au contact des commerçants du quartier des Tarterêts.

PSQ : Renouer le lien de confiance avec les populations

Lancée en février dernier, la police de sécurité du quotidien (PSQ) est une réalité dans l'Essonne. Après des concertations dans les commissariats et les brigades de gendarmerie du département pour identifier les problématiques propres à chaque territoire, la PSQ repose sur une mobilisation générale pour résoudre les problèmes du quotidien rencontrés par la population et établir une autre relation entre forces de l'ordre et citoyens.

L'approche de la police de sécurité du quotidien (PSQ) dans le département de l'Essonne trouve ses fondements dès octobre 2016 à la suite de l'attaque très violente contre des policiers en surveillance dans le quartier de la Grande Borne à Viry-Châtillon. La préfète avait alors effectué le tour des dix-neuf commissariats du département et rencontré les équipes de terrain, en première ligne face aux violences urbaines. « De l'ensemble de ces visites, du croisement avec le travail mené par les élus, naît déjà fin 2016 un des items de la PSQ : concevoir une sécurité territoriale en lien étroit avec les maires, les polices municipales et l'ensemble des acteurs de sécurité », souligne le directeur de cabinet de la préfecture, Alain Charrier. Après le lancement de la PSQ en février dernier par

le ministre, la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et le groupement de gendarmerie se sont concentrés sur la mise en place de plans locaux, commissariat par commissariat, brigade par brigade. « Des problématiques totalement différentes d'un territoire à l'autre sont remontées : de la zone pavillonnaire confrontée aux cambriolages, à des violences urbaines localisées dans des quartiers défavorisés, en passant par toute une série de désagréments divers et variés, poursuit le directeur de cabinet. Cet inventaire un peu disparate avait l'avantage de coller directement à la réalité des territoires. Il n'y a pas eu « un label PSQ », mais un dispositif sédimenté, mis en place de manière différenciée d'un territoire à l'autre. »

Du sur-mesure

Les exemples de bonnes pratiques se multiplient. À Savigny-sur-Orge, par exemple, un partenariat a été signé avec les établissements scolaires du premier degré pour désigner un policier du commissariat comme référent direct auprès des chefs d'établissements, et établir ainsi un contact privilégié. « C'est pour moi une démarche essentielle que j'ai souhaité étendre à l'ensemble du département, appuie Jean-François Papineau, directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne. Ce genre d'action vise à restaurer l'image protectrice du policier auprès de la population. Cela s'inscrit dans la construction du citoyen, permettant aux enfants, dès leur plus jeune âge, d'identifier le policier comme une personne qui protège, qui rassure. »

L'accent a également été mis en ces premiers mois de PSQ sur la qualité d'accueil en commissariat, de jour comme de nuit, en privilégiant le contact avec les victimes, « de manière à les isoler, les rassurer, les mettre en confiance, continue le DDSP. Quelles que soient les circonstances, nous devons en permanence être en capacité d'offrir aux victimes le premier service que doit leur apporter la République : accueil, protection et écoute ». Même constat de la part du colonel Jean-Marc Michelet, commandant de groupement de la gendarmerie départementale : « La PSQ, c'est du sur-mesure ! L'objet n'est pas d'obtenir un effet statistique sur la délinquance, mais d'influer sur le qualitatif, sur la relation avec la population, pour capter toutes ces gênes du quotidien qui nuisent à la paix publique. » Sur les 147 communes placées en zone gendarmerie, plus d'une centaine sont inscrites au dispositif de participation citoyenne, un partenariat entre la gendarmerie, le maire et les habitants. « Les échanges sont très intéressants, car nous entretenons un contact direct avec les référents sécurités des quartiers, qui nous font remonter le ressenti des habitants, nous alertent

et nous informant s'il se passe quelque chose d'inhabituel. Chaque maire dispose également d'un correspondant gendarmerie dédié au sein de sa brigade de rattachement. »

Renforts aux Tarterêts

À Gif-sur-Yvette, une formation a été organisée à destination des personnels de services municipaux, de gardiens

de crèches et d'écoles, de responsables de services techniques, tous susceptibles d'être les premiers arrivants sur une scène d'infraction. « Nous leur avons prodigué toute une série de conseils pour nous alerter au plus vite, ne pas polluer la scène d'infraction, continue le commandant de groupement. Nous avons également organisé une séance de police technique

et scientifique, pour mieux se connaître et améliorer la qualité de service public en montrant nos impératifs et nos contraintes. » Pour le préfet de l'Essonne, « la PSQ se déploie progressivement. Elle va connaître une nouvelle dynamique dès septembre, concentrée sur le quartier des Tarterêts à Corbeil-Essonne, déjà classé en zone de sécurité prioritaire et qui entre dans

la liste des 30 quartiers de « reconquête républicaine ». Une dizaine de renforts arriveront afin de préserver une présence permanente et essentielle sur le terrain. Renouer une relation étroite avec la population est indispensable, tout comme parvenir à ce que le policier soit perçu comme une personne de confiance, dans la proximité du quotidien ».

R.W.



Avec plus de 4200 détenus, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis est la plus importante d'Europe.

Fleury-Mérogis au cœur des actions de l'État

La maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, la plus grande d'Europe avec plus de 4 214 détenus, exige une vigilance et une implication permanentes de la part des services de l'État en Essonne. Sur le plan de la lutte contre la radicalisation, le groupe d'évaluation départemental (GED) se réunit chaque semaine avec l'ensemble des services, dont la pénitentiaire, autour du préfet et du procureur de la République, pour évoquer des cas individuels de radicalisation. « C'est une particularité de notre département où la direction

de la maison d'arrêt est systématiquement présente aux réunions du GED. La présence de cette importante institution pénitentiaire donne au travail d'évaluation de la radicalisation une sensibilité particulière qui ne se dément pas », explique Jean-Benoît Albertini, préfet de l'Essonne. Au sein de la direction de l'immigration et de l'intégration (DIMI) de la préfecture, une section du bureau de l'éloignement a été créée exclusivement pour traiter les étrangers sortant de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. « On éloigne en Essonne entre 750 et 950 étrangers par an, souligne Pascale Cuitot, directrice de la DIMI. Un chiffre important

qui est alimenté pour 70 % par les sorties de la maison d'arrêt. » La prison se situant en zone gendarmerie, il incombe aux gendarmes locaux de gérer tous les faits survenus entre les murs de la prison. « Des directives ont été données pour que le moindre fait entre détenus ou entre détenus et agents pénitentiaires nous soit systématiquement remonté et fasse l'objet d'une plainte, commente le colonel Michelet. Cela engendre un effet statistique sur notre activité*, car nous intervenons pour des atteintes aux personnes, des trafics de stupéfiants, de téléphones, pour la poursuite d'enquêtes de services externes, ou même pour encadrer une manifestation

des agents pénitentiaires... » La gendarmerie a également en charge la mission d'éloignement de détenus, frappés d'une telle mesure à leur levée d'écrou, vers un centre de rétention administrative ou un aéroport.

R.W.

*Le nombre de procédures d'éloignement connaît une hausse significative : le nombre d'escortes en 2017 s'est élevé à 788 missions (+ 11 %), mobilisant 2 279 militaires d'active et de réserve (+ 10 % d'effectifs engagés par rapport à 2016). 112 présentations devant le tribunal administratif de Versailles ont notamment été réalisées en 2017. L'établissement est aussi marqué par la présence de détenus radicalisés et une forte activité délictuelle dans son enceinte, dont la constatation incombe à la compagnie d'Évry.



« Les 25 guichets actuels du service ne sont plus suffisants pour faire face aux flux croissants de demandeurs d'asile »

Demande d'asile : faire face aux flux croissants

L'activité de la direction de l'immigration et de l'intégration (DIMI) de la préfecture de l'Essonne est particulièrement soutenue : entre 600 à 700 usagers étrangers reçus quotidiennement, 20 000 cartes de séjour délivrées par an, 3 000 dossiers traités chaque année au titre de l'asile... « *Le chiffre des demandeurs d'asile est en hausse*

constante de 20 % par an depuis 2015 et le début de la crise migratoire, commente Pascale Cuitot, directrice de la DIMI. Pour faire face à cette activité, nous avons lancé en 2017 une réflexion pour réorganiser la direction. » Un bureau de l'asile verra le jour le 1^{er} octobre prochain, fruit de la fusion de la section « asile » du bureau du séjour des étrangers et de la section « Dublin » du bureau de l'éloignement du territoire, « rationalisant ainsi des tâches scindées

actuellement entre deux bureaux et donnant ainsi une certaine unité à la problématique de l'asile. Cette réorganisation entraînera également la création d'un seul bureau d'accueil des demandeurs d'asile, qui se situera dans le hall autrefois réservé aux cartes grises, vidé depuis la création du centre d'expertise ressources titres (CERT). « Bien que nous soyons la dernière direction préfectorale à accueillir massivement du public, nous

constatons que les 25 guichets actuels du service ne sont plus suffisants pour faire face aux flux croissants de demandeurs. Notre installation dans des locaux neufs début 2019 améliorera à la fois l'accueil des usagers étrangers, mais également les conditions de travail et d'organisation des agents. »

R.W.

Insertion des réfugiés : chercher l'efficacité collective

Parallèlement à la mise en place d'un pôle dédié aux reconduites à la frontière et à l'exécution des mesures d'éloignement du territoire français, présidé par le préfet de département, la préfecture de l'Essonne vient de se doter d'un pôle spécialisé pour l'insertion des réfugiés. Coordonnée par le préfet délégué à l'égalité

des chances, cette nouvelle instance regroupe l'ensemble des acteurs impliqués dans la prise en charge des réfugiés, aux premiers rangs desquels l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et la direction de l'immigration de la préfecture, mais aussi la direction départementale de la cohésion sociale pour les questions de logement, l'agence régionale de santé (ARS) sur les aspects sanitaires, la DIRECCTE pour l'évaluation des formations, ou encore

Pôle Emploi pour les éventuels bilans de compétences et les parcours de formation. « Le rôle de ce pôle est de travailler sur tous les aspects de l'insertion des réfugiés statutaires, de leur mise à l'abri jusqu'aux questions d'emploi et de logement », explique le préfet délégué à l'égalité des chances, Alain Bucquet. « Avec des tableaux de suivi individualisés, des offres de formation ciblées, des orientations stratégiques vers des métiers en tension, nous mettons tout en œuvre,

à travers une mobilisation collective de l'ensemble des acteurs concernés, pour parvenir à une intégration réussie », se réjouit-il. Après seulement quelques mois d'activité, le pôle suit environ 500 dossiers de réfugiés répartis dans différentes structures d'accueil. Une quarantaine d'entre eux bénéficie déjà d'une formation professionnelle.

J.P.

Sous-préfecture d'Étampes : gérer les polices administratives pour tout le département

Spécificité dans l'organisation des services de l'État dans l'Essonne, depuis 2010 et la REATE, la gestion de certaines polices administratives est assurée par trois personnels de la sous-préfecture d'Étampes pour l'ensemble du département. « *La majeure partie de leur activité concerne l'étude des demandes de manifestations sportives, récréatives ou culturelles du département visant à occuper l'espace public, qu'il soit terrestre, aérien ou fluvial* », explique Thierry Costes, secrétaire général adjoint de la sous-préfecture. Les agents passent

au crible la complétude des dossiers : déroulé précis de la manifestation, nombre de participants, plan du parcours, positionnement du poste de secours, nombre de spectateurs attendus, accessibilité du site par les secours... « *À l'issue de l'étude, nous délivrons soit un récépissé accompagné de recommandations et conseils de sécurité, soit un arrêté préfectoral d'autorisation assorti d'éventuelles prescriptions.* » Plus de 1 200 demandes, toutes polices confondues, ont ainsi été traitées par la sous-préfecture en 2017, chiffre en hausse de 14 % par rapport à 2016 du fait du développement de l'utilisation de drones (500 déclarations en 2017 contre 290 en 2016). Suite au plan préfecture nouvelle génération (PPNG), un nouvel



En 2017, plus de 1200 demandes de manifestations sportives, récréatives ou culturelles ont été traitées par la sous-préfecture d'Étampes pour l'ensemble du département.

agent a rejoint le bureau des sécurités et des polices administratives compte tenu des nouvelles compétences départementales qui lui ont été attribuées. Il délivre, par exemple, pour l'ensemble du département les agréments des organismes chargés des formations aux premiers secours, assure le secrétariat pour l'organisation des jurys d'examen de secourisme,

gère les demandes de tirs de feux d'artifice (40 pour le seul mois de juillet 2018) et les habilitations des artificiers, instruit les dossiers d'habilitation à l'acquisition et à l'emploi de produits explosifs ainsi que les demandes d'agrément techniques des sociétés effectuant du stockage de produits explosifs

R.W.

Le CERT d'Évry tourne à plein régime

Avec environ 6 000 demandes de permis de conduire par semaine, le centre d'expertise et de ressource des titres (CERT) de la préfecture d'Évry est le premier de France. Compétent pour les départements de l'Aisne, de la Corrèze, de la Corse-du-Sud, de l'Isère, des Pyrénées-Atlantiques et de la Seine-Saint-Denis (les demandes des résidents essonnais sont examinées quant à elles par le CERT d'Avignon), il a pour mission d'instruire les demandes de primata, de duplicata et de renouvellement qui sont désormais effectuées par les usagers exclusivement de manière dématérialisée.

« *Depuis son ouverture le 6 novembre 2017, le CERT d'Évry a traité 200 000 dossiers*, souligne Françoise Renault, cheffe de ce service de 50 agents - *un des plus importants de France en termes de personnels - rattaché à la direction de la réglementation et de la sécurité routière (DRSR) de la préfecture. Parmi ceux-ci, plus de 145 000 ont été validés : 52 500 dossiers d'inscription au permis de conduire et plus de 92 500 demandes de titres.* » Après quelques difficultés liées à l'application de traitement des dossiers (le portail guichet agent, PGA) qui ont perturbé leur fonctionnement pendant les premières semaines, les quatre sections du CERT d'Évry tournent maintenant à plein régime.



Depuis son ouverture le 6 novembre 2017, le CERT d'Évry a traité 200 000 dossiers.

« *Avec un taux de mise en attente pour complément de 25 à 30 % et un taux de rejet de 5 % des dossiers, le délai de traitement est maîtrisé et montre la montée en compétences des collaborateurs du CERT* »,

se félicite Françoise Renault qui souligne l'implication et la capacité d'adaptation de ses agents suite à la fermeture des guichets et à la restructuration de la mission de délivrance des titres.

J.P.

Améliorer la qualité de vie au travail

Un protocole relatif à l'amélioration de la qualité de vie au travail, au sein de la préfecture et des deux sous-préfectures du département, a été signé en janvier 2018. « *Après les nombreuses dernières réformes, RGPP, PPNG, création des CERT, les agents ont subi*

beaucoup de changements, ont fait preuve d'une énorme adaptabilité, ils ont pour beaucoup changé de poste, voire découvert un nouveau métier, commente la DRH de la préfecture de l'Essonne, Claire Lavoue-Desdevises. *C'est de la responsabilité de l'administration de leur proposer un cadre de travail dans lequel ils se sentent bien et en capacité*

optimale pour accomplir leur mission. » Sur les trente mesures retenues au début du projet, vingt-cinq d'entre elles ont à ce jour été initiées : création d'un incubateur d'idées pour permettre aux agents de suivre des idées d'évolution du fonctionnement des services pour améliorer leur bien-être, leurs conditions de travail et faciliter le service

aux usagers ; ouverture prochaine d'un espace de convivialité demandé à l'unanimité ; optimisation des branchements électriques dans les bureaux et leurs emplacements ; ou encore expérimentation du télétravail, testé actuellement par des agents, des encadrants et des chargés de mission.

R.W.